

PROFIL DE POSTE
Conseiller Pédagogique Régional (CPR) – Formation
EPGV pour la région Centre-Val de Loire

1/ STATUT : Cadre fédéral CPR

1-1 Contrat :

- Contrat à temps plein, à durée indéterminée avec période d'essai de 3 mois renouvelable, à compter du 15 septembre 2015,
- Le salaire de base d'un CPR : échelon 1 – indice 262 - salaire brut mensuel: 2 640,96 € sur 13 mois.

1-2 Evaluation :

- Au terme des 3 mois d'essai, le CPR fera l'objet d'une évaluation conjointe avec le Président régional et du Directeur Technique National sur les missions proposées à l'embauche.
- L'élu régional déterminera après avis du Directeur Technique National :
 - ◆ l'embauche définitive
 - ◆ le renouvellement de la période d'essai pour 3 mois, avec avis motivé
 - ◆ l'arrêt du contrat avec avis motivé

1-3 Environnement du poste :

Le CPR relève sur le plan administratif et fonctionnel de l'autorité du président de région Centre-Val de Loire et de son comité Directeur.

Le CPR relève au plan technique et pédagogique de l'autorité partagée du Directeur Technique National et du CPR Coordinateur en titre pour les missions nationales et régionales qui lui sont confiées.

Le CPR est sous la responsabilité du CPR Coordinateur.

Le CPR assure l'interface entre les techniciens et les élus pour les dossiers dont il a la charge. Sur invitation ou par délégation du CPR Coordinateur en titre, il peut assister aux séances du Comité Directeur régional, à celles du bureau directeur régional ainsi qu'aux réunions des Commissions traitant des sujets en rapport avec ses missions. Il assiste aux Assemblées Générales de son Comité Régional.

En concertation avec les élus et le CPR Coordinateur, **le CPR** peut être un interlocuteur des établissements régionaux de l'Etat, de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports, et de la Cohésion Sociale, voire d'autres Ministères et des collectivités territoriales, dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions.

Dans le cadre de ses missions nationales ou régionales, il établit des relations de travail de type fonctionnel avec les CPR des autres régions (d'Etat ou fédéraux), ainsi que les Cadres Techniques Nationaux, selon les directives techniques nationales de l'année, dans la logique du plan d'action à moyen terme fédéral, en tenant compte des spécificités régionales.

2/ MISSIONS

Mise en place et développement de la politique de formation du Comité Régional (COREG) en lien avec son organisme de formation : ingénierie de formation, définir et organiser les plans individuels de formation annuels, suivi de l'activité de l'organisme de formation, conception d'outils pédagogiques, animer un réseau de formateurs, animer des modules de formation

Animer les relations partenariales avec les Comités Départementaux (CODEP).

Assister aux réunions des acteurs institutionnels, des partenaires de terrain et autres instances.

Participer à la politique de l'emploi, de l'accompagnement et de la vie associative du COREG.

Participer à l'animation du plan d'actions du COREG.

2-1 Missions régionales

- Dans le domaine de la relation :
 - Il est force de propositions et de conseils auprès des dirigeants dans le cadre de ses missions.
 - Il encadre l'équipe technique régionale en charge de la formation et coordonne ses actions. Il participe aux évaluations de ses missions.
 - En concertation avec le CPR Coordinateur, il développe et régule des actions avec des instances extérieures institutionnelles et territoriales dans le cadre de ses dossiers.
 - Il est garant de l'application des Directives Techniques Nationales annuelles fédérales au sein du COREG, des CODEP et des associations, en concertation avec les élus et le CPR Coordinateur. Il est l'interface entre la région et le niveau national dans le cadre de la mise en œuvre des Directives Techniques Nationales sur la Formation (information, mise en œuvre régionale).
- Dans le domaine de l'action :
 - En concertation avec les élus, il participe à l'élaboration du plan d'actions régional. Il pilote et suit le plan d'actions régional Formation selon les priorités définies.
 - Il participe à la programmation prévisionnelle du projet de l'année à venir et aux bilans de la saison écoulée.
 - Il assiste aux réunions et travaux de la commission Formation régionale et aux commissions régionales dont il a la charge.

2-2 Missions nationales

- A partir de ses compétences professionnelles, après accord du Président de région et du CPR Coordinateur, le Directeur Technique National fera appel au CPR Adjoint sur des missions nationales.
- Il assure les retours au niveau régional des différents travaux de la direction technique nationale.
- Il peut sur demande du Directeur Technique National et par délégation :
 - assurer la responsabilité des dossiers
 - assurer l'encadrement de stages nationaux
 - participer aux actions de formations continues des formateurs
 - participer aux regroupements interrégionaux à l'initiative de la direction technique nationale.
- Il participe aux regroupements annuels des cadres techniques régionaux et nationaux



3/ PROFIL

- Ce poste s'adresse à un (e) candidat (e) :
 - polyvalent, autonome, organisé,
 - doté de qualités relationnelles, de qualités rédactionnelles
 - force de proposition (conviction importante), visant la Formation
 - ayant une grande disponibilité et mobilité géographique dans sa région
 - ayant une expérience dans le domaine du management du sport
 - ayant des compétences dans les domaines :
 - du management
 - de la communication et des partenariats
 - du développement
 - ayant des connaissances :
 - sur la formation
 - sur l'éducation physique en direction de publics aussi différents que peuvent être les enfants (du bébé à 12 ans), les adultes et les seniors (jusqu'à la perte d'autonomie)
 - sur l'organisation politique, administrative et institutionnelle du sport en France.

Le lieu de travail sera au siège du Comité Régional EPGV Centre-Val de Loire : 2 Faubourg St Jean à Orléans.

Ce poste s'adresse à des candidat(e)s possédant soit :

- la qualité de Conseiller Pédagogique Régional FFEPGV
- le diplôme d'Educateur fédéral de Gymnastique Volontaire, titulaire d'un Brevet Professionnel JEPS ou d'un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif
- un diplôme universitaire en lien avec la gestion des organisations sportives et/ou STAPS (niveau Master)

Les candidatures sont à adresser à :

FFEPGV - Direction Technique Nationale
46/48 Rue de Lagny
93100 MONTREUIL

Ou par mail à : recrutement-cpr@epgv.fr

Calendrier prévisionnel :

Retour des candidatures : 20 octobre 2015
Entretiens : 27 octobre 2015
Embauche : 2 novembre 2015